

Avis de constitution

SOCIETE « ATHENA AFRICA »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan – Cocody Angré
Djorogobité 2, non loin du collège Ivoirien-Canadien,
Immeuble KABORE, 2e Étage, Porte B5., Lot 1380, Ilot
145

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/11/2024 , et enregistrés le 29/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATHENA AFRICA »

Objet :

- Le consulting aux entreprises et aux particuliers ;
- La communication aux entreprises et aux particuliers ;
- La production, l'édition, l'exploitation, la commercialisation d'œuvres littéraires, musicales ou audiovisuelles ;
- L'exploitation d'enregistrements, de tous supports phonographiques et audiovisuels ;
- L'exploitation de panneaux publicitaires ;
- Prestations de services divers, en communication.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan – Cocody Angré Djorogobité 2, non loin du collège Ivoirro-Canadien, Immeuble KABORE, 2e Étage, Porte B5., Lot 1380, Ilot 145

Dirigeant(s) M KISSI YAO BANIE PATRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13399 du 23/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79301/GTCA/RC/2024 du 23/12/2024

